

# nexus

1/2025

---

## Actualités de la CACEB

2024 : un rendement  
exceptionnel

3

---

## Service

Nouveau portail des personnes  
assurées « myCACEB »

4

---

## Gros plan

Assainissement :  
où en est la CACEB ?

6

---

## Adresses

Vos contacts  
auprès de la CACEB

8

---

# Sommaire

## Actualités de la CACEB

La CACEB affiche un rendement exceptionnel 3

## Service

Nouveau portail des personnes assurées « myCACEB » à partir d'août 2025 4

## Gros plan

Assainissement : où en est la CACEB ? 6

Résultat des placements : 2024 et premier trimestre 2025 7

## Adresses

Vos contacts auprès de la CACEB 8

## Mentions légales

### Édition

Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (CACEB)

### Rédaction/textes

textatelier.ch, Bienne

### Mise en page / infographies

tasty graphics gmbh, Thoune

### Impression

Ast & Fischer AG, Wabern

# 2024 – une année très réjouissante

Chère lectrice, cher lecteur,



L'année 2024 a été extrêmement réjouissante pour la CACEB. Nous avons pu atteindre un rendement de 8,3% avec nos placements. Grâce à ce bon résultat, nous avons pu rémunérer le capital d'épargne pour 2024 au taux de 3,75%. De façon générale, nous sommes en très bonne voie : le taux de couverture a augmenté de 94,1% (fin 2023) à 97,9% (au 31 décembre 2024), malgré la réduction du taux d'intérêt technique de 2,0% à 1,5% et le passage aux tables générationelles, qui ont inclus dans leur calcul une hypo-

thèse d'espérance de vie future. Lisez à ce sujet nos rapports des pages 3 et 6.

Le plan de financement de la CACEB prévoit que, d'ici 2034, nous atteignons un taux de couverture cible de 100%. Actuellement, nous sommes en avance de 3,2% sur ce plan. À la page 6, vous trouverez des informations sur la manière dont il faut comprendre ce résultat.

Au deuxième semestre 2025, le moment sera venu : la CACEB lancera son nouveau portail pour les personnes assurées « myCACEB ». Nous répondons ainsi au souhait croissant des personnes assurées de recevoir les documents de la CACEB au format numérique, et non plus sur papier. Découvrez aux pages 4 et 5 comment le portail fonctionne et ce que vous devez faire de votre côté.

La CACEB publie désormais son propre rapport sur la durabilité, établi sur la base des recommandations de l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance (ASIP). Vous le trouverez sur notre site Internet à partir de juin 2025. Profitez donc de cette occasion pour y passer un peu plus de temps : nous avons remanié le site Internet et espérons que vous trouverez les informations souhaitées encore plus rapidement. Nous nous réjouissons de votre feed-back!

Je vous souhaite une lecture plaisante et un bon été.

**Thomas Keller**  
Directeur de la CACEB

# La CACEB affiche un rendement exceptionnel de 8,3%

La CACEB a clôturé 2024 avec un rendement des placements positif de 8,3%. Grâce au bon résultat, le taux de couverture s'est amélioré, passant de 94,1% (2023) à 97,9% (2024). L'évolution positive des marchés financiers explique ce bon résultat.

Grâce à ce rendement favorable, la Commission administrative a décidé de rémunérer les avoirs des personnes actives au taux de **3,75%**. Ainsi, la rémunération moyenne depuis le passage à la primauté des cotisations en 2015 dépasse à nouveau légèrement la barre des 2%. Le 1<sup>er</sup> août 2024, il a été possible de mettre un terme au programme de réduction du **taux de conversion à 4,9%**. Aucune nouvelle réduction n'est planifiée pour le moment.

Le taux d'intérêt pour l'évaluation des prestations de rentes en cours (**taux d'intérêt technique**) est passé de 2% à **1,5%**. Il a été possible de procéder à cette adaptation grâce à la provision constituée les années

précédentes, sans conséquence sur le taux de couverture. Dans le même temps, les bases techniques ont été ajustées. La CACEB est passée de la table périodique à la table générationnelle.

La CACEB assure actuellement près de **31000 clientes et clients**. Exactement 33% des personnes assurées bénéficient d'une rente.



Vous trouverez d'autres chiffres-clés sélectionnés ainsi que les comptes annuels complets 2024 dans le rapport annuel 2024 que vous pouvez télécharger sur notre site Internet [www.caceb.ch](http://www.caceb.ch), à la rubrique Facts&Figures / Le rapport annuel.

## Site Internet de la CACEB : encore plus convivial

The screenshot shows the CACEB website interface. At the top, there is a navigation bar with the CACEB logo (Caisse d'assurance de corps enseignants bernois) and menu items: Personnes assurées, Employeurs, Placements, Hypothèques, and La CACEB. On the right, there are icons for social media, a search icon, a language dropdown set to FR, and a Login button. The main banner features a large '25' with a lit candle in front of it. Below the banner, there are three light blue callout boxes with white text and right-pointing arrows:

- Le rapport annuel**: Comme l'année de placements a été très bonne, avec un rendement de 8,3 %, le capital-épargne pour 2024 peut être rémunéré au taux de 3,75 %.
- Vous fêtez votre 25ème anniversaire cette année ?**: L'épargne vieillesse commencera alors pour vous à partir de janvier 2025.
- Plus d'actualités**: Toutes les nouveautés en un coup d'œil.

In the bottom right corner of the banner area, there is a QR code and a small circular icon with the letter 'B'.

# Nouveau portail des personnes assurées « myCACEB » à partir d'août 2025

**Une plus grande flexibilité: à partir de la mi-août 2025, les personnes assurées à la CACEB pourront s'informer, avec le portail « myCACEB », à tout moment en ligne sur leur prévoyance professionnelle et recevoir leur certificat de prévoyance par voie électronique.**

Avec le nouveau portail, la CACEB permet à ses assurées et assurés d'accéder à leurs informations d'une manière plus facile et flexible. À l'avenir, les personnes assurées recevront leur certificat de prévoyance via le portail et pourront y effectuer divers calculs de simulation. La protection des données et la sécurité informatique sont garanties en toute fiabilité.

Le portail « myCACEB » est destiné aux personnes assurées actives et aux bénéficiaires de rentes de la

CACEB. Les personnes qui sont à la fois des assurés actifs et des bénéficiaires de rentes (p. ex. en cas de retraite partielle ou d'invalidité partielle) ne doivent s'enregistrer qu'une seule fois. Le processus d'onboarding est simple et intuitif. Dès août 2025, vous trouverez des instructions détaillées à ce sujet sur le site Internet de la CACEB.

## Que devez-vous faire ?

Les personnes assurées et les bénéficiaires de rentes n'ont rien à faire en particulier. En tant que personne

## Quels sont les jalons de la planification prévus ?

Le passage au numérique prend un certain temps. Le projet est échelonné dans la durée :

### Août 2025

#### Août 2025

Les personnes alors assurées à la CACEB (personnes actives) reçoivent leur lettre d'onboarding. Celle-ci est envoyée vers la fin août.

### Janvier 2026

#### Janvier 2026

Les attestations de rente 2025 sont adressées par voie postale et sont téléchargées simultanément sur le portail, afin que les bénéficiaires de rentes puissent également recevoir les documents par voie électronique. Les bénéficiaires de rentes ont alors aussi la possibilité d'effectuer l'onboarding.

assurée, la CACEB vous enverra après les vacances d'été une lettre d'onboarding vous permettant de vous enregistrer sur le portail. Les bénéficiaires de rentes recevront ce courrier ultérieurement, probablement début janvier 2026.

#### **Premier enregistrement sur le portail « myCACEB »**

Pour vous enregistrer, veuillez entrer les données correspondantes sur la page d'enregistrement puis définir votre propre mot de passe. Vous saisissez votre adresse e-mail privée et votre numéro de télé-

phone mobile, puis vous recevez un code de sécurité. Une fois que vous l'avez entré et confirmé, vous vous trouvez sur le portail. Le processus d'enregistrement est intuitif. Dans la lettre d'onboarding et les instructions figurant sur le site Internet de la CACEB, chaque étape est en outre expliquée.

#### **Autres processus**

À l'avenir, les processus spéciaux, comme par exemple les cas d'invalidité ou de décès, continueront à être traités sur support papier.

## Mars 2026

## 2026-2027

### **Mars 2026**

Les certificats de prévoyance 2026 sont téléchargés sur le portail. Il n'y a pas d'envoi par courrier postal. Toutes les personnes assurées actives trouvent leur certificat de prévoyance dans le portail « myCACEB ».

### **2026**

D'autres processus importants comme les sorties sont repensés et mis en œuvre en vue d'une numérisation automatique.

### **2027**

La transformation numérique des derniers processus (retraite et EPL) est effectuée. À partir de la fin 2027, la correspondance se fait exclusivement via le portail « myCACEB ».

# Assainissement de la CACEB : où en sommes-nous ?

La CACEB affiche au 31 décembre 2024 un taux de couverture de 97,9% et se trouve donc toujours en phase de capitalisation partielle. Le découvert se monte encore à 196,7 millions de francs. Comment comprendre ce résultat par rapport au plan de financement ?

La CACEB est gérée dans le système de la capitalisation partielle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. C'est ainsi que l'on désigne le système de caisses de pension qui se trouvent en situation de découvert prévisionnel (taux de couverture inférieur à 100%). Pour les caisses avec un taux de couverture de 100% ou plus, on parle de capitalisation complète. Pour la CACEB, le canton garantit les prestations, pour autant que la loi fédérale sur la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité (LPP) le prévoit pour une capitalisation partielle (garantie de l'État).

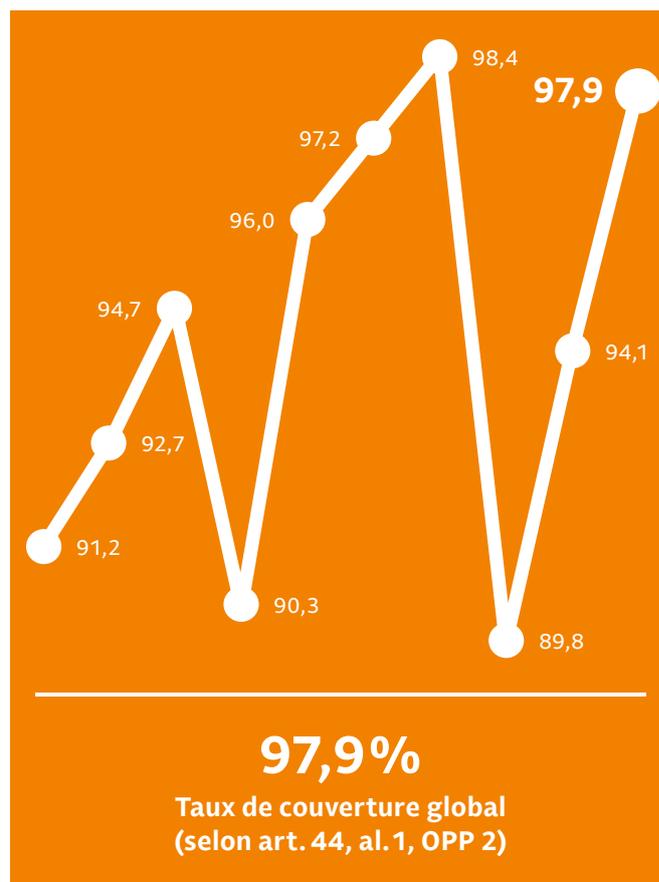
## Assainissement jusqu'en 2034 au plus tard

La CACEB dispose d'un plan de financement, comme le prévoit la loi sur les caisses de pension cantonales (LCPC 153.41) du canton de Berne. Il a été élaboré par la Commission administrative en 2014 et approuvé durant la même année par le Conseil-exécutif. Selon ce plan, le découvert (dans le jargon technique: assainissement) doit avoir été comblé d'ici la fin 2034.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la CACEB prélève des cotisations de financement à hauteur de 4,25% des salaires assurés (personnel salarié: 1,70%, employeurs: 2,55%). Selon le plan de financement, ces cotisations de financement servent à réduire le découvert. Le taux de couverture visé de 100% doit être atteint d'ici le 31 décembre 2034. Avec la structure actuelle de personnes assurées et de bénéficiaires de rentes, il est possible, grâce aux cotisations de financement, d'améliorer la couverture d'environ 0,6 point de pourcentage chaque année.

## En avance dans le « tableau de marche »

À la fin 2024, soit au milieu de la période d'assainissement planifiée, la CACEB se trouvait en meilleure position financière que prévu. Selon le plan de financement, le taux de couverture devrait être de 94,7%. Dans les faits, il était de 97,9%. La CACEB est donc en avance de 3,2 points de pourcentage dans le « tableau de marche ». Cette avance s'explique par les résultats positifs des placements de ces dix dernières



années. À l'exception de 2018 et de 2022, la CACEB a réalisé chaque année un rendement positif sur ses placements. Grâce aux bons résultats, il a été possible d'utiliser une partie du produit des placements pour améliorer le taux de couverture.

La rapidité avec laquelle la CACEB atteindra la capitalisation complète dépend dans une mesure déterminante de l'évolution des marchés des capitaux. Si les années continuent d'être bonnes sur le front des placements, nous atteindrons peut-être la capitalisation complète avant 2034 et pourrions alors commencer à constituer la réserve de fluctuation de valeur. Les cotisations de financement cesseraient d'être prélevées à partir de ce moment-là.

# Rendement exceptionnel en 2024 et début d'année mouvementé

Grâce à l'excellente année boursière, la CACEB a réalisé un rendement exceptionnel de 8,3% sur ses placements en 2024. Elle dépasse ainsi clairement le rendement prévisionnel de 1,4% ainsi que l'indice de référence défini dans la stratégie.

Malgré les incertitudes économiques et les tensions politiques, notamment aux États-Unis et en Europe, l'année de placements a été couronnée de succès pour la CACEB. Grâce au repli de l'inflation, les banques centrales ont pu abaisser leurs taux, ce qui a entraîné une hausse des rendements des placements en obligations. Les actions du secteur technologique, stimulées par l'euphorie autour de l'intelligence artificielle, ont été particulièrement performantes. Les placements immobiliers en Suisse ont bénéficié de la baisse des taux, tandis que les placements immobiliers étrangers ont affiché une légère baisse.

Parallèlement à son activité de placements quotidienne, la CACEB a vérifié sa stratégie de placement avec une étude ALM (Asset Liability Management), ce qui l'a amenée à adapter sa stratégie par la suite : elle renoncera à l'avenir aux emprunts convertibles et aux Emerging Markets. Les placements de la CACEB ont en outre été examinés par rapport aux critères ESG (durabilité). La CACEB a obtenu ici le rating A, ce qui est proche de l'indice de référence.

## 2025 : le choc des droits de douane après un bon début d'année

Pour la nouvelle année, les marchés des actions sont restés haussiers, dans le prolongement de 2024. Pour une fois, les marchés des actions européens ont été la locomotive. Le Swiss Market Index (SMI) a enregistré son meilleur début d'année depuis plus de 20 ans.

Le poids lourd des actions Nestlé a notamment affiché une forte hausse. Les marchés obligataires ont d'abord profité des espoirs de nouvelles réductions des taux directeurs, qui sont effectivement survenues : la Banque nationale suisse a encore abaissé son taux directeur en mars, le ramenant à 0,25%, soit une rémunération déjà très proche de zéro. Le paquet d'investissement envisagé en Allemagne a toutefois entraîné une nouvelle hausse des taux d'intérêt en Europe. Puis le gouvernement des États-Unis, avec sa politique économique, a déstabilisé de plus en plus les marchés financiers. Les marchés des actions ont donc été mis sous pression en mars et ont alors affiché des pertes à la hauteur des gains accumulés précédemment. Les droits de douane imposés dans le monde entier au début du mois d'avril par le président Donald Trump ont ensuite fait plonger les cours des actions.

## Rendement légèrement positif dans le cadre de l'indice de référence

La CACEB a néanmoins pu afficher un rendement très légèrement positif de 0,2 point de pourcentage pour le premier trimestre 2025, ce qui correspond exactement à la valeur de l'indice de référence stratégique. Les adaptations du portefeuille à la nouvelle allocation d'actifs stratégique ont été apportées rapidement durant le premier trimestre et ont en majeure partie pu être mises en œuvre jusqu'à la fin du premier trimestre.

## Performance des placements au 31.12.2024

Catégorie de placement	Performance en %	Indice de référence ou benchmark en %	Allocation (part du portefeuille en %)
Actifs liquides	1,67	1,17	0,7
Obligations sans emprunts convertibles	5,86	5,62	37,2
Emprunts convertibles	10,89	12,56	4,4
Total actions	19,05	18,88	35,5
Total immobilier	4,98	3,82	22,2
<b>Total</b>	<b>8,26</b>	<b>6,82</b>	<b>100,0</b>

# Vos contacts de l'équipe Prévoyance



Sélectionnez le thème souhaité sur notre site Internet et indiquez votre nom de famille – et vous obtiendrez le numéro de téléphone direct de votre conseiller personnel ou votre conseillère personnelle.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous faire part de votre demande en remplissant un formulaire.

[caceb.ch/contact](http://caceb.ch/contact)

Heures d'ouverture /  
renseignements téléphoniques

Du lundi au vendredi  
8.00-12.00 heures  
13.00-16.30 heures

[caceb.ch](http://caceb.ch)